Madrid: le Groupe migratoire mixte permanent maroco-espagnol tient sa 21e réunion

02.06.2023 Madrid: le Groupe migratoire mixte permanent maroco-espagnol tient sa 21e réunion

Le Groupe migratoire mixte permanent maroco-espagnol a tenu, vendredi à Madrid, sa 21ème réunion au cours de laquelle les deux parties ont discuté du partenariat migratoire dans sa globalité, a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Cette réunion a été co-présidée par Khalid Zerouali, Wali Directeur de la migration et de la surveillance des frontières et Isabel Castro Fernández, Secrétaire d'Etat espagnole des Migrations, en présence de Rafael Pérez Ruiz, Secrétaire d'Etat à la Sécurité, de Angeles Moreno Bau, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et de Karima Benyaich, Ambassadeur du roi Mohammed VI en Espagne.

Ainsi, en ce qui concerne la coopération opérationnelle, la partie espagnole a exprimé ses remerciements pour les efforts d'envergure déployés par les autorités marocaines en matière de lutte contre la migration irrégulière, avec des résultats tangibles notamment au niveau des routes Atlantique et Méditerranée occidentale qui font du Royaume un partenaire fiable et un acteur majeur au niveau de la sécurité régionale, selon la même source.

Aussi, face aux défis partagés induits par l’action des réseaux de trafic des migrants aux méthodes de plus en plus violentes et l’environnement régional instable, les deux parties ont décidé de renforcer leurs mécanismes de coordination et d’échange d’informations, à travers notamment la rénovation des modalités de travail commun au niveau des Centres de Coopération Policière, des officiers de liaison et des patrouilles mixtes.

> *XXI reunión del grupo permanente ???? sobre inmigración*
> *La delegación española ha estado formada por @isabelcastrofer (secretaria de Estado de Migraciones), Rafael Pérez (secretario de Estado de Seguridad) y @AMorenoBau secretaria de Estado de Asuntos Exteriores y Globales pic.twitter.com/ZzoDORwHu3*
>
> *— Ministerio Inclusión Seguridad Social Migraciones (@inclusiongob) June 2, 2023*

Concernant la migration régulière, les deux parties ont abordé le modèle maroco-espagnol de gestion de la mobilité circulaire et de la main d’œuvre qui a un bilan positif et qui représente l’un des exemples de succès des plus solides et reconnus au niveau européen et international, poursuit le communiqué, ajoutant que les deux parties se sont également engagées à continuer à travailler dans ce sens et à établir de nouvelles voies visant à renforcer les perspectives de coopération afin d’encourager les flux légaux maîtrisés, en coordination avec tous les opérateurs et intervenants.

Lire aussi: Immigration irrégulière: un réseau neutralisé à Tanger

Au niveau de la problématique des **mineurs non accompagnés**, la partie marocaine a rappelé les Hautes Instructions Royales pour le rapatriement de tous les mineurs marocains dûment identifiés. Les deux parties ont convenu, à cet égard, de continuer à privilégier leur démarche autour de l'intérêt supérieur du mineur, notamment à travers la prévention, la protection et le retour concerté.

Elles ont examiné, à ce propos, un projet de schéma de procédure pour un retour des mineurs entouré de toutes les garanties juridiques, légales et respectueuses des engagements internationaux.

D'autre part, les deux parties ont salué la contribution de la Communauté marocaine en Espagne et son apport pluriel en tant que vecteur de rapprochement culturel et civilisationnel.

Lire aussi: Espagne: les Marocains, premières victimes de l'exploitation par le travail

Les deux parties ont également réaffirmé leur engagement en faveur de la coopération régionale et triangulaire en matière de migration. À cet égard, elles renforceront le dialogue et la coordination étroite pendant la présidence du Maroc du Processus de Rabat en 2023 et la réunion thématique sur la gestion humanisée des frontières que les deux parties co-présideront à Marrakech les 22 et 23 juin 2023.

De même, il a été convenu de réunir, courant le deuxième semestre 2023, les différents sous-comités mixtes ad hoc relevant du groupe migratoire afin de valider des plans d’actions sectoriels.

Le Groupe Migratoire Mixte Permanent maroco-espagnol, qui fête ses 20 ans, est un cadre institutionnel qui a constitué durant toute cette période le socle pérenne d’un partenariat migratoire d’exception entre les deux pays, porté par des actions concrètes qui en font aujourd’hui un modèle de coopération Nord-Sud.

La dynamique du Groupe Migratoire Mixte Permanent, imprégnée de confiance, de clarté et de respect mutuels, marquée également par la communauté des défis et des enjeux, a permis de maintenir des canaux et des outils de coordination et d’échanges permanents, ininterrompus et réguliers.

Lire aussi: Devant ses homologues européens, Grande-Marlaska souligne l’exemplarité de la coopération migratoire avec le Maroc

Le Groupe Migratoire Mixte Permanent a également ancré une approche globale conciliant des dimensions multiples, fédérant les logiques sectorielles aussi bien au niveau de la migration irrégulière que la migration légale, avec des initiatives et des actions pragmatiques novatrices et audacieuses qui ont enrichi les acquis du Groupe Migratoire Mixte Permanent maroco-espagnol.

Source : https://www.h24info.ma/madrid-le-groupe-migratoire-mixte-permanent-maroco-espagnol-tient-sa-21e-reunion/